



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le onze décembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 décembre 2020, s'est réuni à la Halle Jean Baylet à VALENCE D'AGEN, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2020D8-8-128

OBJET : ENVIRONNEMENT

**AUTORISATION D'ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET
MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
PRÉALABLE AU VOTE DU BUDGET 2021 – BUDGET
ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard (représentant de M. MOLLE Marcel)
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	: M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: Mme CHAPUS Marie Dominique (représentante de M. BOISSEAU Christophe)
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : Mme BRU Laetitia : M. GIL Philippe : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LECORRE Christiane : M. LOPES Ernest : Mme PERE Catherine : M. ZANIN Daniel : Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie : Mme DUBOIS Corinne : M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian
--------------------	-----------------------

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme SOPETTI Joëlle	: Rédacteur chef
Mme RUAMPS Laura	: Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial
M. AILHAS Gérald	: Trésorier de VALENCE D'AGEN

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2020D8-8-128

OBJET :ENVIRONNEMENT

**AUTORISATION D'ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉALABLE AU VOTE DU BUDGET 2021 –
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES**

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Ainsi, en application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin de permettre l'engagement des marchés et de réaliser le mandatement des premières dépenses d'investissement de l'année 2021 avant le vote du budget, il vous est proposé d'ouvrir par anticipation au budget 2021, les crédits d'investissement dans la limite de 25 % des crédits inscrits en section d'investissement aux budgets annexes 2020 des communes.

Cette ouverture se fait au vu des crédits inscrits en section d'investissement des budgets annexes 2020 des communes et seront repris au budget primitif 2021 lors de son adoption.

Le tableau qui suit permet de déterminer le montant maximum par chapitre des crédits pouvant être ouverts par anticipation sur 2021.

		Crédits ouverts en 2020		
COMMUNES	Budget assujetti à la TVA	Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23
AUVILLAR	OUI	0,00 €	71 872,37 €	0,00 €
CASTELSAGRAT	NON	0,00 €	19 634,00 €	0,00 €
DONZAC	OUI	20 710,00 €	28 906,00 €	0,00 €
GOLFECH	NON	0,00 €	0,00 €	620 412,00 €
GOUDOURVILLE	OUI	5 000,00 €	25 229,14 €	
LAMAGISTERE	NON	0,00 €	0,00 €	1 417,99 €
MALAUSE	NON	15 000,00 €	65 000,00 €	113 652,92 €
POMMEVIC	NON	0,00 €	0,00 €	67 568,79 €
SAINT-LOUP	OUI	0,00 €	5 320,00 €	85 000,00 €
VALENCE	OUI	95 875,00 €	148 506,00 €	0,00 €
Total crédits ouverts des communes ayant un budget non assujetti à la TVA		15 000,00 €	84 634,00 €	803 051,70 €
Soit en HT		12 500,00 €	70 528,33 €	669 209,75 €
		+	+	+
Total crédits ouverts des communes ayant un budget assujetti à la TVA		121 585,00 €	279 833,51 €	85 000,00 €
		=	=	=
Total des crédits ouverts ramenés en HT		134 085,00 €	350 361,84 €	754 209,75 €
Crédits pouvant être ouverts en 2021		33 521,25 €	87 590,46 €	188 552,44 €

Le conseil d'exploitation de la régie « Assainissement des Deux Rives » a donné un avis favorable dans sa séance du 3 décembre 2020.

La commission environnement a donné un avis favorable lors de sa séance du 4 décembre 2020.

Le Président propose :

- d'ouvrir par anticipation au budget 2021, « Assainissement collectif des eaux usées » les crédits suivants :

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 33 500 €

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 87 500 €

Chapitre 23 – Travaux en cours : 90 000 €

- s'engage à reprendre les crédits budgétaires ouverts dans le cadre de cette délibération lors du vote du budget primitif 2021.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'ouvrir par anticipation au budget 2021, « Assainissement collectif des eaux usées » les crédits suivants :

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 33 500 €

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 87 500 €

Chapitre 23 – Travaux en cours : 90 000 €

- s'engage à reprendre les crédits budgétaires ouverts dans le cadre de cette délibération lors du vote du budget primitif 2021.

Fait à Valence d'Agen, le 11 décembre 2020

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 14 décembre 2020

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

14 DEC. 2020

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

14 DEC. 2020

AR PRÉFECTURE

ENVIRONNEMENT AUTORISATION D'ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREALABLE AU VOTE DU BUDGET 2021 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Numéro de l'acte : 2020D8_8_128

Date de la décision : 11/12/2020

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20201211-2020D8_8_128-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 14/12/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Domaines de competences par themes / Environnement

Document : [99_DE-082-248200016-20201211-2020D8_8_128-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 14/12/2020 15:01:16

Date d'envoi de l'acte : 14/12/2020 15:03:45

Date de réception de l'AR : 14/12/2020 15:04:34